

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63 du 27 janvier 1945 :

n° 63

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1945

Date de publication
27 janvier 1945

Date du numéro
1 janvier 1945

TEXTE INTÉGRAL

Le capitaine POGGI, commandant le Cercle d'Ali-Sabieh, est nommé président du Tribunal indigène du 23 degré d'Ali-Sabieh à compter du 1er janvier 1945. Le lieutenant ADIDA est nommé adjoint au commandant de Cercle d'Ali-Sabieh et président du Tribunal du 1er degré d'Ali-Sabieh. Le capitaine POGGI et le lieutenant ADIDA prêteront, devant le Tribunal de 1er instance, à Djibouti, le serment prévu par la loi.